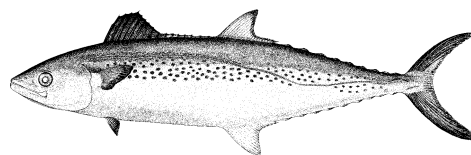


**PROPOSITION RÉSUMÉ EXÉCUTIF : THAZARD PONCTUÉ**

Indian Ocean Tuna Commission  
Commission des Thons de l'Océan Indien



**État de la ressource de thazard ponctué dans l'océan Indien (GUT : *Scomberomorus guttatus*)**

**TABLEAU 1.** Thazard ponctué : Etat du thazard ponctué (*Scomberomorus guttatus*) dans l'océan Indien.

Zone <sup>1</sup>	Indicateurs		Détermination de l'état du stock 2015
océan Indien	Prises <sup>2</sup> 2014 :	45 953 t	
	Prises moyennes <sup>2</sup> 2010–2014 :	44 621 t	
	PME (1 000 t) [*] :	43 [35,8–52,9]	
	F <sub>PME</sub> [*] :	0,42 [0,34–0,52]	
	B <sub>PME</sub> (1 000 t) (IC 80 %) :	82,8 [60,3–131,1]	
	F <sub>2013</sub> /F <sub>PME</sub> [*] :	1,05 [0,91–1,27]	
	B <sub>2013</sub> /B <sub>PME</sub> [*] :	1,01 [0,80–1,20]	
	B <sub>2013</sub> /B <sub>0</sub> [*] :	0,52 [0,34–0,74]	

<sup>1</sup> Les limites de l'évaluation de stock de l'océan Indien sont définies par la zone de compétence de la CTOI.

<sup>2</sup> Les captures nominales correspondent à celles qui ont été estimées par le Secrétariat de la CTOI. Si ces données ne sont pas déclarées par les CPC, le Secrétariat de la CTOI estime les prises totales à partir de diverses sources, notamment : des données partielles de prises et effort ; des données enregistrées dans la base de données FishStat de la FAO ; des prises estimées par la CTOI à partir des données recueillies au moyen d'un échantillonnage au port ; des données publiées sur des pages Internet ou autres médias ; des données sur l'activité des navires déclarées par d'autres parties ; et des données recueillies au moyen d'un échantillonnage au site de débarquement ou en mer par des observateurs scientifiques.

Légende du code couleur	Stock surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> < 1)	Stock non surexploité (SB <sub>année</sub> /SB <sub>PME</sub> ≥ 1)
Stock sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> > 1)		
Stock non sujet à la surpêche (F <sub>année</sub> /F <sub>PME</sub> ≤ 1)		
Non évalué / incertain		

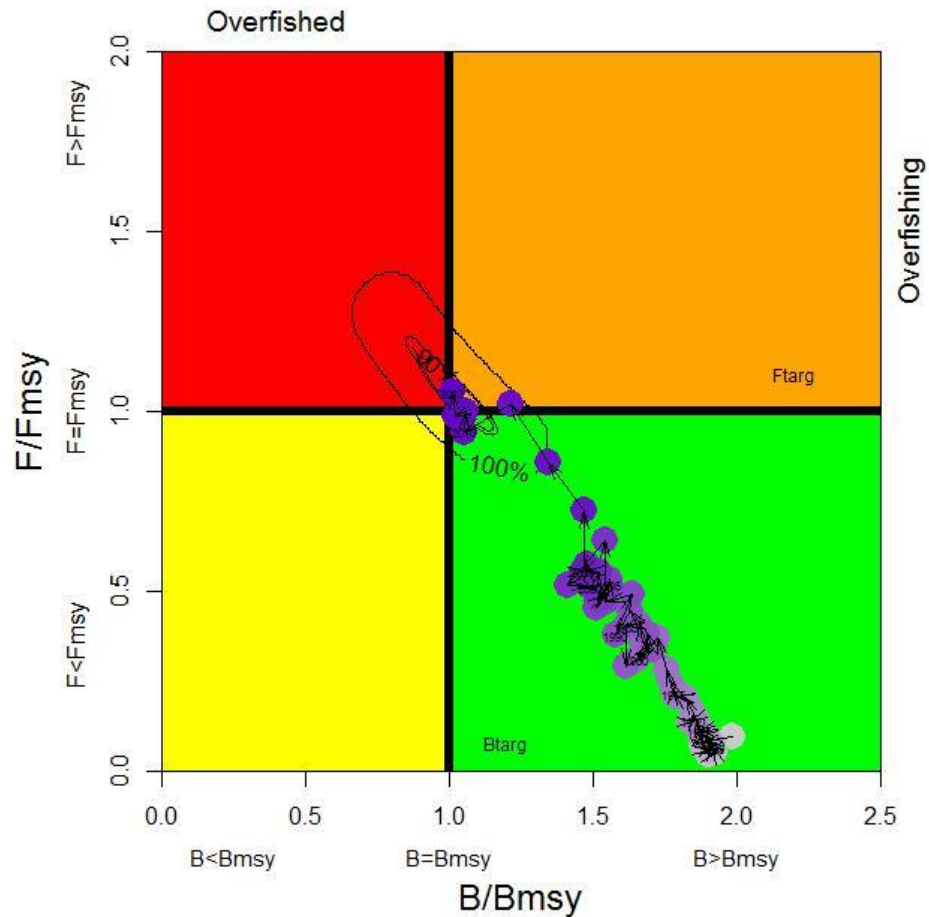
**STOCK DE L'OCEAN INDIEN – AVIS DE GESTION**

**État du stock.** La première évaluation de stock du thazard ponctué a été réalisée au moyen de techniques ARS (« prises-PME » et OCOM). Les premiers indicateurs suggèrent une production cible de 43 000 t, bien que les prises des dernières années l'aient dépassée et aient atteint le pic de 49 000 t en 2013. Etant donné qu'il s'agit de la première fois qu'une évaluation est réalisée, le GTTN n'a pas fixé d'indicateur d'état de ce stock. L'état de stock, déterminé en fonction des points de référence cibles de la Commission que sont B<sub>PME</sub> et F<sub>PME</sub>, demeure **incertain** (Tableau 1), indiquant ainsi qu'une approche de précaution devrait être appliquée à la gestion du thazard ponctué. Sur la base de cette première évaluation, un résumé d'état de stock est présenté ci-dessous (Fig. 1) et indique que le stock n'est pas surexploité mais qu'il est peut-être soumis à une surpêche.

**Perspectives.** Les prises annuelles totales de thazard ponctué se sont stabilisées autour de 46 300 t ces cinq dernières années. Des incertitudes considérables demeurent quant à la structure du stock et aux prises totales. Du fait du manque de données halieutiques sur plusieurs engins, seules des approches d'évaluation prenant en compte peu de données peuvent être utilisées à l'heure actuelle. Certains aspects des pêcheries ciblant cette espèce, combinés avec le manque de données sur lesquelles baser une évaluation plus formelle, constituent une source considérable d'inquiétude. Temporairement, en attendant que des approches plus traditionnelles soient développées, les approches prenant en compte peu de données seront utilisées pour évaluer l'état du stock, et même s'il n'a pas été utilisé cette année pour fournir un état de stock, cet avis servira d'indicateur et sera développé dans les années à venir. L'augmentation continue des prises annuelles de thazard ponctué est susceptible d'avoir accru la pression de pêche sur l'ensemble du stock de l'océan Indien. Il convient de noter les points suivants :

- La production maximale équilibrée de l'ensemble de l'océan Indien est estimée à 43 000 t, probablement, et les prises de ces dernières années ont dépassé cette cible ;
- La collecte et la déclaration des données doivent être améliorées de toute urgence ;

- Une reconstruction des prises historiques doit être effectuée avant qu'une évaluation fiable ne puisse être tentée.
- Points de référence limites : La Commission n'a pas adopté de points de référence limites pour les thons néritiques sous son mandat.



**Fig. 1.** Thazard ponctué : Diagramme de Kobe de l'évaluation OCOM du *S. guttatus* dans l'océan Indien. Le diagramme de Kobe présente les trajectoires de la fourchette des options plausibles du modèle, contenue dans la formulation de l'avis de gestion final. La trajectoire de la moyenne géométrique des options plausibles du modèle est également présentée.

## ANNEXE I

## INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Informations rassemblées à partir des rapports du Groupe de travail sur les thons néritiques et d'autres sources citées)

## MESURES DE CONSERVATION ET DE GESTION

Le thazard ponctué (*Scomberomorus guttatus*) de l'océan Indien est actuellement soumis à un certain nombre de mesures de conservation et de gestion adoptées par la Commission :

- Résolution 15/01 *Concernant l'enregistrement des captures et de l'effort par les navires de pêche dans la zone de compétence de la CTOI*
- Résolution 15/02 *Statistiques exigibles des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes de la CTOI (CPC)*
- Résolution 14/05 *Sur un registre des navires étrangers autorisés pêchant les espèces sous mandat de la CTOI dans la zone de compétence de la CTOI et sur les informations relatives aux accords d'accès*
- Résolution 12/11 *Concernant la mise en place d'une limitation de la capacité de pêche des parties contractantes et parties coopérantes non contractantes*
- Résolution 10/08 *Sur un registre des navires en activité pêchant les thons et l'espadon dans la zone de compétence de la CTOI*

## INDICATEURS HALIEUTIQUES

**Thazard ponctué : Généralités**

Le thazard ponctué (*Scomberomorus guttatus*) est une espèce migratrice qui forme de petits bancs et vit dans les eaux côtières et qui pénètre parfois dans les zones estuariennes. Le **Tableau 2** présente quelques traits de vie importants pour la gestion.

**TABLEAU 2.** Thazard ponctué : Biologie du thazard ponctué (*Scomberomorus guttatus*) de l'océan Indien.

Paramètre	Description
Répartition et structure du stock	Espèce migratrice qui forme de petits bancs et vit dans les eaux côtières et qui pénètre parfois dans les zones estuariennes. Elle se rencontre dans les eaux du golfe Persique, de l'Inde, du Sri Lanka et d'Asie du sud-est, et jusqu'à la mer du Japon, au nord. Le thazard ponctué se nourrit principalement de poissons de petites tailles associés en bancs (par ex. : sardines et anchois), de calmars et de crustacés. Aucune information sur la structure de stock du thazard ponctué n'est disponible dans l'océan Indien.
Longévité	n.d.
Maturité (50 %)	<b>Age</b> : 1–2 ans ; femelles n.d. mâles n.d. <b>Taille</b> : femelles et mâles ~40–52 cm LF.
Période de ponte	D'après l'occurrence des femelles matures et la taille des œufs en maturation, le frai a probablement lieu entre mars et juillet en Inde du Sud et en mai dans les eaux de la Thaïlande. La fécondité augmente avec l'âge dans les eaux indiennes, variant ainsi de 400 000 œufs pour un individu de 2 ans à plus d'un million pour un individu de 4 ans.
Taille (longueur et poids)	Maximum : Femelles et mâles 76 cm LF ; poids n.d.

n.d. = non disponible. Sources : Froese & Pauly 2009

**Thazard ponctué – Pêcheries et grandes tendances des captures**

- **Principales pêcheries** : Le thazard ponctué<sup>1</sup> est principalement capturé par les pêcheries au filet maillant dans l'océan Indien, toutefois un nombre important de thazards ponctué sont également pêchés à la traîne (**Tableau 3 ; Fig. 1**).
- **Principales flottilles (c.-à-d. en termes de prises les plus élevées ces dernières années)** : Pêcheries de l'Inde, de l'Indonésie et, dans une moindre mesure, du Myanmar, de la R.I. d'Iran et du Pakistan (**Fig. 2**).
- **Tendances des prises conservées** :

<sup>1</sup> Dénommé ci-après « thazard ponctué ».

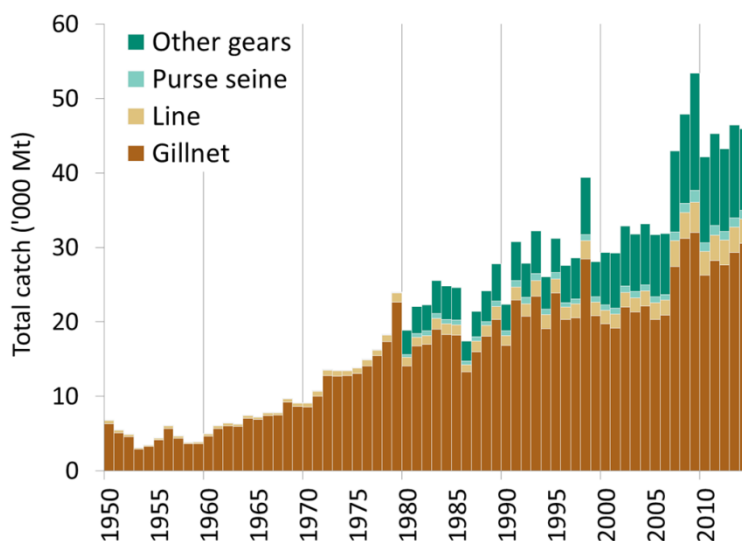
Les prises estimées ont augmenté progressivement depuis le milieu des années 1960, atteignant environ 24 000 t à la fin des années 1970 et plus de 30 000 t au milieu des années 1990, période à partir de laquelle elles se sont maintenues à un niveau stable jusqu'en 2006 environ. Depuis la fin des années 2000, les prises ont fortement augmenté, jusqu'à plus de 40 000 t, les prises les plus élevées ayant été enregistrées en 2009 avec 53 000 t.

- Niveaux de rejet : considérés comme étant très faibles bien que les estimations des rejets soient inconnues pour la plupart des pêcheries.

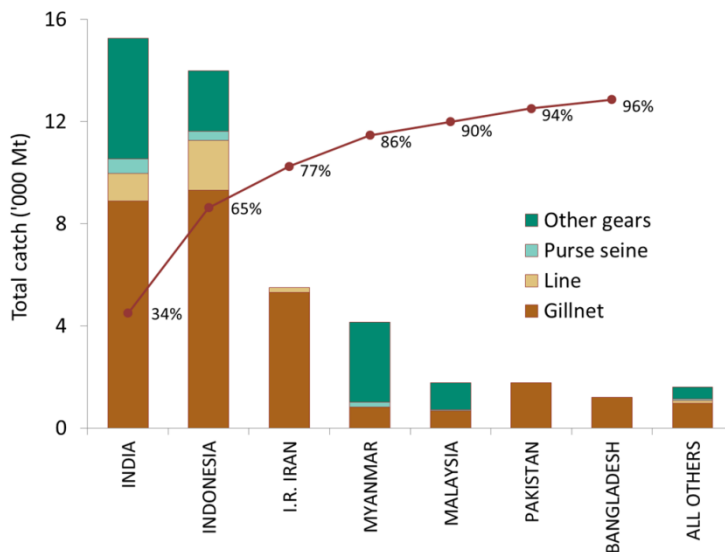
**Changements dans les séries de captures** : Il n'y a pas eu de révision majeure des séries de captures du thazard ponctué depuis le GTTN en 2014.

**TABLEAU 3.** Thazard ponctué : Meilleurs estimateurs scientifiques des prises de thazard ponctué par type de pêche, pour la période 1950–2014 (en tonnes) (Données en date de novembre 2015).

Pêche	Par décennie (moyenne)						Par année (pour ces dix dernières années)									
	1950	1960	1970	1980	1990	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Senne	-	-	34	584	772	938	768	720	1 109	1 239	1 605	1 122	1 311	1 150	1 248	1 179
Filet maillant	4 367	6 897	13 948	17 097	21 709	23 628	20 347	20 915	27 450	31 193	32 007	26 252	28 261	27 630	29 284	30 567
Ligne	250	349	768	1 333	1 834	2 504	2 240	2 046	3 493	3 520	4 041	3 215	3 362	3 345	3 429	3 244
Autres	13	21	48	3 879	5 101	9 353	8 334	8 208	10 872	11 929	15 733	11 578	12 349	11 127	12 489	10 963
<b>Total</b>	<b>4 630</b>	<b>7 268</b>	<b>14 798</b>	<b>22 893</b>	<b>29 416</b>	<b>36 422</b>	<b>31 689</b>	<b>31 889</b>	<b>42 923</b>	<b>47 881</b>	<b>53 386</b>	<b>42 166</b>	<b>45 282</b>	<b>43 252</b>	<b>46 450</b>	<b>45 953</b>



**Fig. 1.** Thazard ponctué : Prises annuelles de thazard ponctué par engin, telles qu'enregistrées dans la base de données de la CTOI (1950–2014) (Données en date de novembre 2015).



**Fig. 2.** Thazard ponctué : Prises moyennes dans l'océan Indien au cours de la période 2011–2014, par pays. Les pays sont classés de gauche à droite selon l'importance de leurs prises de thazard ponctué déclarées. La ligne rouge indique la proportion (cumulative) des prises de thazard ponctué des pays concernés, par rapport aux prises totales combinées de cette espèce déclarées par tous les pays et toutes les pêcheries (Données en date de novembre 2015).

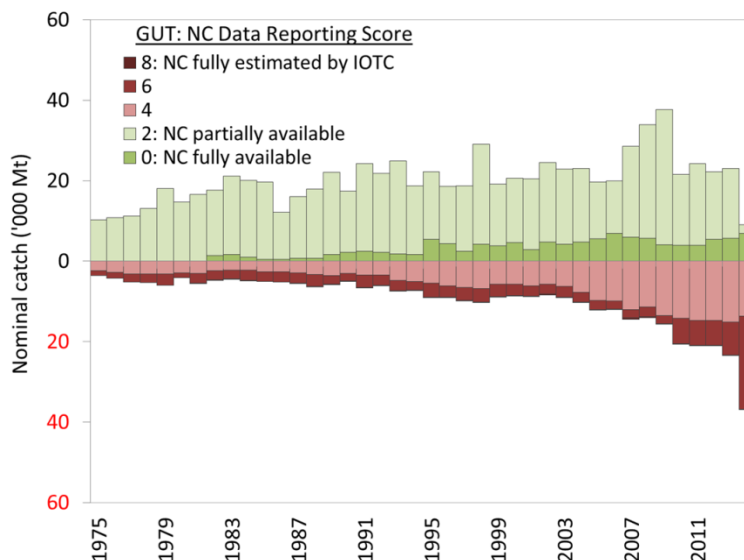
### *Thazard ponctué – Incertitudes dans les prises*

Les **prises conservées** de thazard ponctué ont été dérivées d'informations incomplètes et sont donc incertaines<sup>2</sup> (**Fig. 3**), surtout dans le cas des pêcheries suivantes :

- Agrégation des espèces : Bien souvent, le thazard ponctué n'est pas déclaré en tant que tel et est agrégé avec le thazard rayé ou, moins fréquemment, d'autres espèces de petits thons.
- Mauvaise répertoriation : Le thazard ponctué est souvent mal répertorié et classé comme « thazard rayé », leurs prises étant déclarées sous cette dernière espèce.
- Sous-déclaration : les prises de thazard ponctué pourraient ne pas être déclarées par certaines pêcheries les pêchant en tant que prises accessoires.

C'est pour les raisons ci-dessus que les prises de thazard ponctué enregistrées dans la base de données de la CTOI semblent correspondre à une fraction des prises totales de cette espèce dans l'océan Indien, et qu'elles sont donc très incertaines.

<sup>2</sup> L'incertitude dans les estimations des prises a été évaluée par le Secrétariat et dépend de la quantité de traitements nécessaires lors de déclarations contradictoires des captures, du niveau d'agrégation des prises par espèce et par engin, et enfin du nombre de pêcheries non déclarantes pour lesquelles les prises doivent être estimées.



**Fig. 3.** Thazard ponctué : incertitudes dans les estimations des prises annuelles (1950–2014). Les prises sont évaluées en fonction des normes de déclaration de la CTOI, selon lesquelles un score de 0 indique que les prises sont entièrement déclarées selon les normes de la CTOI ; un score compris entre 2 et 6 qu'elles ne sont pas entièrement déclarées par engin et/ou espèce (c.-à-d. partiellement ajustées par engin et espèce par le Secrétariat de la CTOI) ou pour toute autre raison fournie dans le document ; et un score de 8 correspond aux flottilles qui ne déclarent pas leurs données de capture à la CTOI (elles sont estimées par le Secrétariat de la CTOI) (Données en date de novembre 2015).

#### *Thazard ponctué – Tendances de l'effort*

- Disponibilité : Les tendances de l'effort sur le thazard ponctué dans l'océan Indien ne sont pas connues, en raison d'un manque de données de prises et effort.

#### *Thazard ponctué – Tendances des prises par unité d'effort (PUE)*

- Disponibilité : aucune donnée disponible pour la plupart des pêcheries et, lorsqu'elles le sont, elles se rapportent à de très courtes périodes (**Tableau 4**). Ceci empêche de dériver des PUE significatives à partir des données existantes.

**TABLEAU 4.** Thazard ponctué : Disponibilité des séries de prises et effort, par pêcherie et année (1970–2014)<sup>3</sup>. Veuillez noter qu'aucune donnée de prises et effort n'est disponible pour la période 1950–1985

Gear-Fleet	70	72	74	76	78	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	00	02	04	06	08	10	12	14	
PSS-Indonesia																								
LINE-South Africa																								
LINE-Yemen																								

#### *Thazard ponctué – Tendances des tailles ou des âges des poissons (par ex. par longueur, poids, sexe et/ou maturité)*

- Données de fréquence de taille : les tendances des poids moyens ne peuvent pas être évaluées pour la plupart des pêcheries en raison d'un manque de données.

Principales sources d'échantillons de taille : Thaïlande (senne côtière) et Sri Lanka (filet maillant) – toutefois, le nombre d'échantillons est très faible et les données se rapportent à de très courtes périodes (**Tableau 5**).

- Tableau des prises par taille (âge) : Indisponible, en raison du manque d'échantillons de taille et de l'incertitude quant à la fiabilité des estimations des prises conservées.
- Données sur le sex-ratio : n'ont pas été fournies au Secrétariat par les CPC.

<sup>3</sup> A noter : la liste ci-dessus n'est pas exhaustive, elle ne montre que les pêcheries pour lesquelles les données de prises et effort sont disponibles dans la base de données de la CTOI. De plus, selon les pêcheries, les prises et effort des années présentées dans le tableau peuvent ne pas être disponibles pour chacun des mois de ces années.

**TABLEAU 5.** Thazard ponctué : Disponibilité des données de fréquences de taille, par pêcherie et année (1980–2014)<sup>4</sup>. Veuillez noter qu'aucune donnée de fréquence de taille n'est disponible pour la période 1950–1982.

Gear-Fleet	80	82	84	86	88	90	92	94	96	98	00	02	04	06	08	10	12	14
PSS-Thailand																		
GILL-Sri Lanka																		

Key

- More than 2,400 specimens measured
- Between 1,200 and 2,399 specimens measured
- Less than 1,200 specimens measured

**EVALUATION DE STOCK**

Deux modèles d'évaluation de stock prenant en compte peu de données, à savoir un modèle « prises-PME » et une méthode optimisée fondée uniquement sur les prises (OCOM), ont été utilisés pour la première fois en 2015 afin d'évaluer l'état du thazard ponctué dans l'océan Indien. Les résultats du modèle OCOM sont présentés dans le **Tableau 6**. Les données sur les prises de thazard ponctué sont très rares et fortement corrélées aux données sur les prises de thazard rayé, du fait de la désagrégation des espèces utilisée dans les procédures d'estimation. Puisque les données et les approches d'évaluation de stock ont été considérées comme étant très incertaines et qu'elles n'ont été appliquées qu'une seule fois, aucun avis de gestion n'est présenté en termes d'état de stock, mais uniquement en termes de production cible.

**TABLEAU 6.** Principales quantités de gestion du thazard ponctué (*Scomberomorus guttatus*).

Quantité de gestion	Ensemble de l'océan Indien
Estimation des prises la plus récente (2014)	45 872 t
Prises moyennes 2010–2014	44 527 t
PME (1 000 t) [*]	43 [36–53]
Période utilisée dans l'évaluation	1950–2013
$F_{PME}$ [*]	0,42 [0,34–0,52]
$B_{PME}$ (1 000 t) [*]	83 [60–131]
$F_{2013}/F_{PME}$ [*]	1,05 [0,91–1,27]
$B_{2013}/B_{PME}$ [*]	1,01 [0,80–1,20]
$SB_{2013}/SB_{PME}$ (IC à 80 %)	n.d.
$B_{2013}/B_0$ [*]	0,52 [0,34–0,74]
$SB_{2013}/SB_0$ (IC à 80 %) :	n.d.
$B_{2013}/B_{0, F=0}$ (IC à 80 %)	n.d.
$SB_{2013}/SB_{0, F=0}$ (IC à 80 %)	n.d.

**REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Froese R, Pauly DE (2009) FishBase, version 02/2009, FishBase Consortium, [www.fishbase.org](http://www.fishbase.org)

<sup>4</sup> A noter : la liste ci-dessus n'est pas exhaustive, elle ne montre que les pêcheries pour lesquelles les données de taille sont disponibles dans la base de données de la CTOI. De plus, selon les pêcheries, les données de taille des années présentées dans le tableau peuvent ne pas être disponibles pour chacun des mois de ces années.